

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DE L'EDUCATION
NATIONALE
DIRECTION
GENERALE DE L'ADMINISTRATION
SCOLAIRE
DIRECTION
DU PERSONNEL ET DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES
SERVICE DU PERSONNEL

ADDITIF N° 02/II31 au 29/II/1982
au décret n° 84/359/AB-DRH-CP-P3 du 30 Mai 1981
portant promotion à trois (3) ans des Professeurs
Certifiés des cadres de la catégorie hiérarchie I
des Services Sociaux (Enseignement) de la République
Populaire du Congo au titre de l'année 1979.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT.

(/ I S A S :

AU 3ème Echelon

P R E S :

MAYILOU David pour compter du 8-10-80 en service à Pointe-Noire.

J O U T E R :

NGOUA Norbert pour compter du 1-10-80 en service à Brazzaville.

Le reste sans changement./-

BRAZZAVILLE, LE 29 Novembre 1982

PAR LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE,

Antoine NDINGA-OKA

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE,

Bernard COMBO MARSIOMBA

Colonel Louis SALVAIN-GOMA

LE MINISTRE DES FINANCES,

Itihi-Ossétoumba LEKOUABZOU

MEN..... 2	DCF..... 1
DGAS..... 2	B/Soldo..... 2
DPAA..... 2	B/Courrier..... 1
DFP..... 2	JOMPC..... 2
DB..... 1	Dossier/A..... 2
	Intéressé..... 2